

INTERNET ET LES ADOS

Pour une navigation bien réussie !

Ce dossier a spécialement été conçu pour toi, afin de t'aider à devenir un internaute bien averti. Désormais internet n'aura plus de secret pour toi!

- 1 S'informer p. 2-3
- 2 Dialoguer p. 4-5
- 3 Bloguer p. 6-7
- 4 Télécharger p. 8-9
- 5 Jouer p. 10-11
- 6 Se protéger p. 12-13
- 7 La loi du net p. 14



D'après le guide pour ados du Forum des droits sur l'internet

1. S'informer

Internet est une véritable source d'informations. Si tu as un devoir à préparer tu peux compter sur lui. Mais ce n'est pas toujours évident de trouver les bonnes informations parmi toutes les pages disponibles.

Google, Yahoo, Exalead,
AltaVista, Live Search

" Pour simplifier ton travail, utilise **des moteurs de recherche** : à partir des mots-clés que tu tapes, ils font le tri entre toutes les pages du net. Et en utilisant les options de recherche avancée, tu obtiens des résultats plus précis. Plus ta demande sera ciblée, plus tu auras de chances de trouver les bonnes informations ".

Tout n'est pas vrai sur internet

En surfant sur internet tu pourras tomber sur des erreurs, des bêtises ou de fausses informations. N'importe qui peut y mettre n'importe quoi alors méfie toi :

- Ⓢ Pense à toujours vérifier tes infos sur un autre site ou même dans un livre ;
- Ⓢ Regarde la date de mise à jour de la page web que tu consultes car certaines données peuvent être périmées.

Dérive sur internet

Pendant que tu recherches des informations, tu peux dévier sur des contenus ou des propos choquants, tels que des photos ou des vidéos. Certains d'entre eux sont réservés aux adultes tandis que d'autres sont interdits par la loi parce qu'ils portent atteinte à la dignité humaine. Tes parents doivent alors intervenir afin d'éviter que tu ne sois confronté à de tels contenus. Pour cela, ils peuvent installer un logiciel de contrôle. Mais ces logiciels ne sont pas fiables à 100%, et certains fichiers douteux (images choquantes, propos blessants ou insultants, etc.) peuvent te parvenir. Si

toutefois cela t'arrive, parles-en tout de suite à un adulte de confiance. Il t'apprendra à savoir réagir face à ce genre de situation et pourra **signaler ces contenus illégaux aux autorités.**



www.internet-mineurs.gouv.fr
www.pointdecontact.net

2. Dialoguer

Internet te permet de dialoguer et d'échanger avec le monde entier. Ce formidable outil de communication t'offre la possibilité de maintenir le contact avec tes amis, de discuter ainsi que d'échanger des fichiers avec l'ensemble de la planète.

Des échanges avec le monde entier

- ☉ " Sur un **chat** : tu discutes en direct avec des personnes du monde entier. Il existe des chats publics, sur lesquels tout le monde peut lire tes messages et répondre. Mais tu peux aussi y avoir une discussion privée avec une ou plusieurs personnes de ton choix. "
- ☉ " Sur un **forum** : tu peux donner ton opinion sur un sujet. N'importe qui peut lire tes contributions et y répondre, même très longtemps après que tu ais posté ton message. "

Des conseils pour dialoguer sûrement et intelligemment

Lorsqu'on dialogue sur un chat ou un forum de discussion, il faut utiliser un **pseudo**. Il te permet d'aller au contact d'autres internautes de façon moins intimidante. Mais n'oublie pas que tu n'es pas le seul à te cacher derrière un pseudo et que parfois certaines personnes mal intentionnées se font passer pour des enfants. Tu n'es jamais sûr(e) de l'identité de l'inconnu avec qui tu discutes, alors reste vigilant. Ne communique jamais d'informations personnelles dans ton pseudo ou tes messages.

Même si la personne avec qui tu discutes te semble sympa, n'accepte en aucun cas une invitation de sa part sans en parler d'abord à un adulte de confiance. Et si tu veux aller à un rendez-vous et que l'on t'y autorise, choisis un lieu public et fais-toi accompagner. Pour plus de sûreté, saches qu'il existe des chats et des forums réservés aux mineurs. Ils sont surveillés par un modérateur qui veille à ce qu'un adulte ne se fasse passer pour un ado et qui s'assure que les discussions respectent la loi.

N'oublie pas que sur internet tu dois aussi obéir à des règles de conduite : tu ne peux pas écrire n'importe quoi, comme des injures ou des propos racistes.

Tes copains gardent le contact

WindowsLive Messenger,
ICQ, Yahoo Messenger, AIM...

Internet te permet de dialoguer à distance avec tes ami(e)s grâce aux **messengeries instantanées**. Ces logiciels te permettent de communiquer uniquement avec des personnes que tu as acceptées dans ton carnet d'adresses.

Cependant, voici quelques conseils :

Ⓢ afin d'éviter d'être contacté par n'importe qui :

- Ne laisse pas traîner ton adresse de messagerie sur le net (sur des blogs, par exemple)
- Ne communique ton adresse qu'aux personnes que tu connais bien

Ⓢ Afin d'éviter les problèmes :

- Si un inconnu te contacte, ne réponds pas
- Après une session, pense à te déconnecter sinon le prochain utilisateur de l'ordinateur pourrait récupérer les adresses de tes amis

Ⓢ Afin d'apprendre à réagir contre les personnes qui viennent t'importuner pendant ta session :

- Tu peux bloquer leurs pseudos, ils ne pourront alors plus te contacter
- Tu peux supprimer leur contact de ton carnet d'adresse, ils ne sauront alors plus lorsque tu es connecté
- En dernier recours, tu peux supprimer ton adresse et t'en créer une nouvelle

" La webcam

Cette petite caméra est un outil fantastique qui te permet d'être vu(e) de tes correspondants. Mais ce n'est pas une raison pour faire n'importe quoi avec, d'autant que l'on peut enregistrer ta vidéo pour la diffuser ensuite sur internet. Et si quelqu'un te demande de faire quelque chose qui te gêne devant ta webcam, refuse et parles-en à un adulte. "

A retenir

- Choisis ton pseudo sans référence à ton âge, ton sexe ou ton adresse...
- Ne donne pas tes coordonnées personnelles (mail, nom, prénom, numéro de téléphone, adresse,...)
- Ne te rend jamais seul(e) à un rendez-vous avec une personne rencontrée sur internet et choisis un lieu public
- Si quelque chose te dérange, n'hésite pas à en parler à un adulte
- Déconnecte-toi après chaque session.

3. Bloguer

Créer son blog c'est comme exposer sur la place publique tout ce que tu y publieras. Le blog est loin d'être un journal intime et n'importe qui passant par là peut y avoir accès.

Ton blog n'est pas intime du tout !

Le blog est simple à créer et en plus il te permet de t'exprimer et permet à tes lecteurs de réagir à tes publications, un peu comme sur un forum de discussion. Tu peux parler de tes goûts, tes passions, partager tes expériences, mais n'oublie pas que tout le monde peut y avoir accès, y compris des inconnus, alors soit prudent quand tu parles de toi. Pour cela évite de donner des informations trop personnelles telles que ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone, ton adresse de messagerie instantanée...

Tu ne peux pas tout mettre sur ton blog

Tu ne peux pas y publier tout est n'importe quoi comme bon te semble. Tu es tenu responsable de tout ce qui s'y trouve, y compris des commentaires laissés par tes amis ou des inconnus. Tu dois donc vérifier régulièrement ce qui est écrit. Tu ne peux pas non plus y publier des images ou de la musique sans l'autorisation de leur auteur. Il s'agit du **droit à la propriété intellectuelle** que tu dois absolument respecter. Si ce n'est pas le cas, tu peux être poursuivi(e) et tes parents peuvent être tenu de payer des dommages et intérêts aux auteurs pour lesquels tu as publié les œuvres sans leur accord. Tu peux néanmoins mettre sur ton blog toutes tes créations ou celles d'artistes diffusant gratuitement leur travail avec des **licences libres**. Tu dois également respecter le **droit à l'image**. Pour cela, tu ne dois pas publier la photo d'un copain, d'un prof ou de toute autre personne sans son accord écrit ou sans l'autorisation de ses parents s'il s'agit d'une personne mineure. Si tu as déjà mis en ligne des photos sans l'autorisation des personnes qui figurent dessus, tu dois leur demander leur accord et être prêt à les retirer s'ils te le demandent.

Injures, racismes, diffamation : hors de ton blog !

Même si la liberté d'expression s'applique également à internet, tu dois respecter les autres. Pour cela tu ne dois pas publier sur ton blog des messages qui peuvent porter atteinte à une personne ou à sa vie privée.

- Ⓢ **Injures** : écrire "ma prof de maths est nulle et moche" c'est du mépris ou une critique infondée envers une personne. Saches que les injures sont punies par la loi et qu'il est déjà arrivé à des élèves de se faire exclure par le conseil disciplinaire de l'établissement pour avoir écrit sur leur blog des injures sur leurs professeurs.
- Ⓢ **Diffamation** : dénoncer une personne sur ton blog en écrivant par exemple "Monsieur X est un voleur" est de la diffamation. Tu insinues qu'il a fait quelque chose de mal sans pouvoir le prouver. Même si tu ne précises pas le nom de ce monsieur, il suffit que les personnes allant sur ton blog comprennent de qui tu parles pour être accusé de diffamation. Fais donc bien attention !
- Ⓢ **Atteinte à la vie privée** : donner l'adresse d'une personne est une atteinte à la vie privée. Tu ne dois pas révéler d'informations personnelles relatives à une personne. De la même manière, tu n'as pas le droit de diffuser un courrier, comme un e-mail, qui t'a été personnellement adressé sans l'autorisation de la personne qui l'a écrit. Tous ces comportements constituent des infractions aux yeux de la loi et tes parents pourraient être amenés à payer des dommages et intérêts.

" Les fils RSS

C'est un système technique qui permet de récupérer automatiquement des infos publiées sur un autre site.

Ainsi, on sait tout de suite quand une page est mise à jour, sans avoir à la visiter. Pratique pour ne pas perdre une miette de ce qui se passe sur les blogs de tes copains. "

A retenir

- Evite de donner des informations trop personnelles sur ton blog
- Vérifie régulièrement les commentaires postés sur ton blog pour t'assurer qu'il n'y a pas de problèmes
- Demande l'autorisation de tes copains pour publier leurs photos et soit prêt(e) à les retirer s'ils te le demandent
- Avant de publier quoique ce soit, assure-toi que tu en as le droit

4. Télécharger

Le souci avec le téléchargement c'est qu'il n'est pas toujours légal. C'est pourquoi avant de télécharger de la musique, une vidéo ou toute autre chose issue de la création d'une personne, tu dois t'assurer que tu en as le droit.

Respecter le travail des artistes

Créer c'est le travail d'un artiste. Il vend donc son œuvre pour vivre, même s'il y en a qui créent par loisir. Si tu diffuses leurs œuvres sans payer tu ne respectes ni leur travail, ni leur volonté. Tu es même coupable de contrefaçon, ce qui est puni par la loi. Tu peux encourir jusqu'à 3 ans de prison et devoir payer 300 000 € d'amende. Alors plutôt que d'acquérir les œuvres illégalement en les téléchargeant via des logiciels **P2P**, préfère les plateformes payantes qui reverseront une partie de l'argent à l'auteur.

P2P, ou peer to peer, signifie en anglais "poste-à-poste". Ces logiciels P2P permettent de mettre en commun et d'échanger des fichiers directement entre ton ordinateur et ceux d'autres internautes.

Si tu achètes de la musique, des vidéos ou des logiciels sous forme numérique, conserve précieusement le **certificat**. Grâce à lui, tu peux lire tes fichiers sans risque que leur lecture ne se bloque.

Il s'agit généralement d'un petit fichier joint au fichier télécharger qui te permettra de prouver que tu as payé pour acquérir cette œuvre.

Le téléchargement gratuit et légal

Certains artistes choisissent de mettre leurs œuvres gratuitement et/ou sous certaines conditions (licences Creative Commons, ou Art Libre, Copyleft, GFDL, etc.) à disposition des internautes. Tu peux donc recourir aux réseaux P2P sans risque dans ce cas. C'est pour eux l'occasion de se faire connaître et de faire connaître leurs œuvres d'un plus large public.

Question musique

Quand tu achètes un CD, tu es en droit d'en faire une **copie privée**. Par contre si le CD est protégé, tu n'es pas autorisé à faire sauter le verrou. De même les fichiers que tu télécharges peuvent être copiés sur CD, mais pour ton seul usage personnel. Tu n'a pas le droit de revendre les CD que tu as copiés.

Tu as le droit de faire une copie privée, c'est-à-dire à usage strictement personnel, d'une œuvre, mais il t'est interdit de la diffuser dans un endroit public ou de la rendre disponible à d'autres internautes grâce à un système P2P.

A retenir

- Ne télécharge pas via les systèmes P2P sauf si l'auteur l'y autorise
- Conserve précieusement les certificats
- Ne fais pas de copies pour les revendre

Gâce à internet, tu peux jouer avec tes copains ou des inconnus en mode multi-joueurs, jouer en groupe et intégrer des guides (équipe de joueurs).

Attention danger !

Lorsque tu joues sur internet, tu peux rencontrer des inconnus qui ne sont pas nécessairement de ton âge et qui peuvent avoir de mauvaises intentions. Alors méfie-toi ! Surtout que tu ne sais pas qui se cache réellement derrière un personnage. De la même manière que sur les chats et les forums, si tu souhaites rencontrer un autre joueur, parles-en d'abord à un adulte de confiance et ne te rend pas seul au rendez-vous.

Sites et jeux en ligne

Les jeux en ligne les plus répandus sont les MMORPG. C'est le cas de *World of Warcraft*, *Dofus*, *Dark Age of Camelot*... Tu dois y faire évoluer un personnage dans un univers parallèle persistant, en accomplissant des missions et en créant des équipes avec d'autres joueurs. Mais attention à ne pas divulguer trop d'informations personnelles, même si tu t'entends bien avec eux. Certains sites proposent même de te vendre des personnages, de l'argent virtuel ou des objets pour progresser dans le jeu. Sois méfiant car ces pratiques sont parfois interdites et il en coûtera à ton porte-monnaie. Quand tu joues veille à respecter les autres comme dans la vie réelle. Il y a des règles de conduite à respecter si tu ne veux pas être exclu du jeu. Fais donc attention à ce que tu écris aux autres joueurs et signale les propos choquants aux modérateurs.

Gère ton temps !

Les MMORPG sont des jeux sans fin et beaucoup de jeunes internautes se laissent abuser par ces mondes virtuels. Ils passent des heures derrière leur écran et oublient tout le reste. N'oublie pas qu'il n'y a pas que les jeux dans la vie alors apprend à gérer ton temps. Pour cela tu peux établir à l'aide à tes parents des horaires fixes où tu pourras te connecter. Il existe des logiciels pour ceci.

Et le Second Life dans tout ça ?

Les jeux comme *Second Life* ou *Entropia Universe* te proposent vivre une vie virtuelle. Tu peux construire ta maison, la décorer comme il te plaît, échanger avec les autres résidents, assister à des conférences, à des concerts, et bien d'autres choses encore. Mais tout à un prix et ici la monnaie n'est pas totalement virtuelle puisqu'elle suit le cours du dollar. C'est donc de l'argent véritable qui circule dans cet univers. Mais attention car ces jeux sont en train de devenir des médias à part entière, qui développent le sentiment d'appartenance à une même communauté, un peu comme les sites *Myspace*, *Skyblog* ou *Youtube*. Ils sont supers pour te faire de nouvelles connaissances, mais n'oublie jamais que tu dois rester comme toujours vigilant en ne publiant pas tes données personnelles. Afin d'éviter les risques, tu peux te diriger vers des sites ou les univers exclusivement réservés aux ados et donc protégés.

" Le système PEGI

PEGI est un système européen qui permet de savoir si le jeu qui t'intéresse est adapté à ton âge. Certains jeux sont déconseillés au moins de 18 ans en raison de leur caractère violent ou d'éléments qui ne sont pas appropriés pour des ados. Lorsque tu achètes un jeu, vérifie bien la présence des logos PEGI :



Bientôt, un système similaire sera mis en place pour les jeux en ligne. Pour en savoir plus : www.pegi.info ".

A retenir

- Respecte les logos du système PEGI
- Respecte les autres et les règles, dans le jeu comme dans la vie
- Fais attention à ton porte-monnaie
- Ne donne jamais d'informations sur toi
- Ne rencontre jamais seul(e) les personnes avec qui tu es rentré(e) en contact dans un jeu, même si tu les fréquentes depuis longtemps
- Garde du temps pour d'autres activités (sport, musique, cinéma, etc.)

Voici des conseils pratiques qui vont t'aider à te protéger de tout ce qu'internet contient de malveillant pour ton ordinateur et toi.

Halte aux spams et aux virus !

Les spams sont généralement des e-mails publicitaires envoyés sans ton autorisation. En y répondant, tu en reçois toujours plus, alors voici comment les éviter :

- ☉ Tu peux utiliser un logiciel " antispam "
- ☉ Tu peux créer une deuxième adresse mail qui te servira si cette information t'est demandée sur un site

Les virus sont plus nuisibles puisqu'ils peuvent s'installer dans ton ordinateur et causer des dommages plus ou moins important. Pour les freiner, tu peux installer :

- ☉ Un logiciel antivirus qui les détecte et les supprime
- ☉ Un pare-feu qui empêche certaines fenêtres de s'ouvrir lors de ta navigation sur le net
- ☉ Un antispyware qui détecte et supprime les petits programmes qui se sont installés sur ton ordinateur sans que tu y consentes

Penses surtout à faire des mises à jour régulières de ces outils pour que les nouveaux virus puissent être détectés.

Attention aux messages d'inconnus

Il se peut que tu reçoives des messages provenant d'expéditeurs que tu ne connais pas. Méfie toi car les pièces-jointes qui accompagnent souvent ces messages peuvent contenir des virus. Réfléchis donc bien avant de les ouvrir, surtout si leur terminaison est **".exe"**. Si tu hésites, demande conseil à un adulte.

Il s'agit de "programmes exécutables". Ils s'installent automatiquement sur ton ordinateur lorsque tu les ouvres. Ils lancent une application, mais peuvent aussi contenir un virus qui espionnera le contenu de ton disque-dur, l'abîmera, ou le détruira.

Protège tes données

Tes mots de passe doivent être tenus secrets, alors ne les divulgue sous aucun cas. Choisis-les en mélangeant les lettres, les chiffres et les symboles, afin qu'ils soient difficiles à deviner.

" Le Phishing

Ce mot signifie "filoutage" en français. Il s'agit d'une technique de fraude visant à obtenir des informations confidentielles, telles que des mots de passe ou des numéros de cartes de crédit. Pour cela, des escrocs se font passer pour des banques ou des entreprises et t'envoient un message te réclamant ces informations sensibles. Ne réponds jamais à ce genre de demande. Tes codes secrets doivent le rester !

A retenir

- Choisis tes mots de passe intelligemment :
Lettres + chiffres + symboles
- Crée une deuxième adresse e-mail pour les contacts dont tu n'es pas sûr(e)
- Ne réponds pas aux spams
- Regarde bien avant d'ouvrir les pièces jointes
- Installe avec tes parents des programmes de protection que vous mettrez régulièrement à jour

Te voilà à présent paré à naviguer sur la toile. Désormais tu sais ce qu'il faut faire et ne pas faire pour être un bon internaute. C'est la loi du net et voici un petit récapitulatif que tu pourras coller près de ton ordinateur :

La loi du net

- Ne donne jamais tes coordonnées personnelles (mail, nom, numéro de téléphone, adresse...)
- Choisis ton pseudo intelligemment, sans référence à ton âge, ton sexe, ton adresse...
- Ne te rends pas seul(e) à un rendez-vous avec une personne rencontrée sur le net et choisis un lieu public pour ce premier contact réel
- Si quelque chose te dérange, n'hésite pas à en parler à un adulte
- Ouvre-toi une 2^{ème} adresse mail pour les contacts dont tu n'es pas sûr(e)
- Attention aux pièces jointes, en particulier lorsque tu ne connais pas précisément l'origine du mail
- Avant d'écrire ou de mettre en ligne des textes, des photos ou des vidéos, assure-toi que ce n'est pas illégal
- Demande à tes ami(e)s l'autorisation de publier leur photo et sois prêt(e) à les retirer si on te le demande
- Lorsque tu fais des recherches, utilise toujours plusieurs sources d'information
- Garde du temps pour d'autres activités (sport, musique, cinéma...)